

**VOUS DISPOSEZ DE DEUX SUJETS N° 1 ET N° 2
VOUS NE TRAITEREZ QUE L'UN DES DEUX**

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

SUJET N° 2

PREMIÈRE PARTIE (développement en quatre pages maximum) **(20 points)**

Vous analyserez et commenterez les documents qui composent le dossier ci-joint en mettant en évidence le lien entre l'enseignement du lexique et l'apprentissage de la lecture dans le parcours de l'élève de la maternelle au cycle 2.

DEUXIÈME PARTIE (développement en quatre pages maximum) **(20 points)**

1. Dans le domaine « Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions » au cycle 1, vous proposerez une programmation d'activités pour la classe de Grande Section de maternelle. **(12 points)**
2. Dans le cadre de cette programmation, vous présenterez une séquence (ensemble de séances) dans laquelle vous décrirez les objectifs et compétences mises en œuvre, les gestes professionnels, les outils et les démarches, les modalités de travail, votre activité et celle des élèves. **(8 points)**

Documents joints :

Document n°1 : Vocabulaire – Programme d'enseignement ; Extrait, 2020

Document n°2 : Vocabulaire – Guides de référence « Pour enseigner le vocabulaire à l'école maternelle », « Pour préparer l'apprentissage de la lecture et de l'écriture à l'école maternelle » et « Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP » ; Extraits, 2020

Document n°3 : Vocabulaire – Principes pour concevoir son enseignement et recommandations pédagogiques ; Eduscol, 2020

Programme d'enseignement de l'école maternelle

Arrêté du 18-2-2015 - BOEN spécial n°2 du 26 mars 2015

Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions

« Le domaine *Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions* réaffirme la place primordiale du langage à l'école maternelle comme condition essentielle de la réussite de toutes et de tous. La stimulation et la structuration du langage oral d'une part, l'entrée progressive dans la culture de l'écrit d'autre part, constituent des priorités de l'école maternelle et concernent l'ensemble des domaines.

Les moments de réception où les enfants travaillent mentalement sans parler sont des activités langagières à part entière que l'enseignant doit rechercher et encourager, parce qu'elles permettent de construire des outils cognitifs : **reconnaître, rapprocher, catégoriser, contraster**, se construire des images mentales à partir d'histoires fictives, relier des événements entendus et/ou vus dans des narrations ou des explications, dans des moments d'apprentissages structurés, traiter des mots renvoyant à l'espace, au temps, etc. Ces activités invisibles aux yeux de tout observateur sont cruciales.

On peut alors centrer leur attention sur le vocabulaire, sur la syntaxe et sur les unités sonores de la langue française dont la reconnaissance sera indispensable pour apprendre à maîtriser le fonctionnement de l'écriture du français. »

Les attendus en fin d'école maternelle

- Communiquer avec les adultes et avec les autres enfants par le langage, en se faisant comprendre.
- S'exprimer dans un langage syntaxiquement correct et précis. Reformuler pour se faire mieux comprendre.
- Pratiquer divers usages du langage oral : raconter, décrire, évoquer, expliquer, questionner, proposer des solutions, discuter un point de vue.
- Dire de mémoire et de manière expressive plusieurs comptines et poésies.
- Comprendre des textes écrits sans autre aide que le langage entendu.
- Manifester de la curiosité par rapport à l'écrit. Pouvoir redire les mots d'une phrase écrite après sa lecture par l'adulte, les mots du titre connu d'un livre ou d'un texte.

Document n°2 : Vocabulaire – Guides de référence « Pour enseigner le vocabulaire à l'école maternelle », « Pour préparer l'apprentissage de la lecture et de l'écriture à l'école maternelle » et « Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP » ; Extraits, 2020

« Les mots de la maternelle » - Pour enseigner le vocabulaire à l'école maternelle

[Télécharger le guide](#)

Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP – édition 2019

[Télécharger le guide](#)

« Les mots de la maternelle » - Pour enseigner le vocabulaire à l'école maternelle

- Avoir une vision structurée de l'enseignement du vocabulaire que l'on veut concevoir pour la classe et disposer au départ d'un corpus de mots soigneusement choisis (dans toutes les catégories grammaticales). (...)
- Passer de découvertes incidentes à des apprentissages décontextualisés, explicites et structurés. (...)
- Proposer un enseignement progressif du vocabulaire. (...)
- Organiser l'apprentissage des mots à partir des trois dimensions (la forme, le contenu et l'usage) (...)
- Fonder l'enseignement du vocabulaire sur les quatre piliers de l'apprentissage (l'attention, l'engagement actif, le retour d'information, la consolidation). (...)
- Faire comprendre aux élèves comment se structurent les mots. (...)

« (...) L'apprentissage de mots nouveaux est favorisé par l'adulte grâce à une verbalisation des situations en cours, des interactions avec l'enfant quand il essaie de produire des énoncés, des reformulations des productions enfantines, des questions ouvertes qui permettent à l'enfant de préciser sa pensée.

La pratique de l'oral, en relation duelle, est cruciale dans les premiers âges de la vie, et par la suite, à l'école maternelle.

(...)

Le professeur se saisit de toutes les occasions pour engager avec chacun, en relation duelle, des échanges langagiers. Il privilégie la conversation spontanée autour d'une activité réalisée conjointement plutôt que la séquence de questionnement qui place l'élève en insécurité linguistique.

(...)

Dans le cadre d'un apprentissage répété dans le temps, qui consiste à répartir dans le temps à intervalles réguliers les rappels des mots nouveaux, le professeur facilite la mémorisation des mots et il crée les situations propices à leur réutilisation.

(...) »

Pour enseigner la lecture et de l'écriture au CP (version 2019, page 102)

« (...) S'intéresser au lexique, c'est comprendre que les mots représentent un ensemble structuré et organisé, que les mots ont des relations entre eux : de sens (synonymie, antonymie, hyperonymie), de forme (dérivation) ou historique (étymologie).

(...)

La rencontre avec des mots nouveaux, l'enseignement du vocabulaire et son extension, **ne doivent pas être menés de manière aléatoire, au détour de textes rencontrés**. Ils doivent faire l'objet d'une progression réfléchie et d'une programmation organisée. Il s'agit de construire des stratégies pédagogiques qui vont, après la rencontre avec le mot nouveau, permettre son rappel dans toutes ses dimensions.

(...) »

CONSCIENCE PHONOLOGIQUE – GUIDE DE RÉFÉRENCE

Pour préparer l'apprentissage de la lecture et de l'écriture à l'école maternelle
septembre 2019 : [télécharger le guide](#)

La conscience phonologique, la connaissance des lettres et la découverte du principe alphabétique sont des prédictors de la réussite ultérieure en lecture-écriture.

Pour se préparer à apprendre à lire et à écrire, l'élève doit prendre conscience que le langage qu'il entend est composé d'éléments (mots, syllabes, phonèmes) qui peuvent être isolés.

Il découvre que ces éléments sont représentés à l'écrit par des lettres qui lui permettent de percevoir l'importance des marques morphologiques qui ne s'entendent pas à l'oral. Ce cheminement doit prendre sa juste place dans l'ensemble des apprentissages prévus par le programme de l'école maternelle.

Le développement de la conscience phonologique pose la question de la progressivité pour mettre en œuvre un apprentissage efficace et adapté à l'âge des élèves.

Plusieurs aspects sont à prendre en compte :

- l'évolution des capacités des élèves en phonologie est en lien avec leur développement ;
- la syllabe est l'unité la plus saillante du langage et est facilement perceptible ;
- le phonème est l'unité qui sera essentielle pour apprendre à lire ;
- le phonème consonantique est l'unité la plus complexe à isoler ;
- la syllabe et le phonème sont plus facilement identifiables en début ou en fin de mot ;
- à l'intérieur même du travail sur les différentes unités de la langue, une progressivité s'opère. En effet, les opérations proposées peuvent avoir un niveau de complexité très différent.

Quelques points d'attention pour mener efficacement les activités phonologiques

Le professeur utilise un lexique précis et adapté aux élèves : mot, lettre, syllabe, rime (le terme « son » est utilisé pour parler des phonèmes). Lorsqu'il recourt à des images, il s'assure au préalable que les élèves connaissent le lexique utilisé. De manière générale, il est conseillé de mobiliser des mots familiers, afin de faciliter leur mise en mémoire par les élèves.

La segmentation des mots en syllabes se réalise à partir des syllabes orales. Lors des tâches portant sur les mots isolés, le nom est travaillé sans déterminant.

Le professeur aide les élèves à discriminer les phonèmes en les prolongeant et en exagérant l'articulation. Pour en faciliter la prise de conscience, il est préférable de privilégier les mots monosyllabiques.

Il est important d'harmoniser la symbolisation des mots, des syllabes et des phonèmes, en équipe pédagogique, de la maternelle jusqu'au cours préparatoire.

Principes généraux

Le rôle de l'école maternelle est d'enrichir le langage de l'élève et de systématiser l'étude du vocabulaire et de la langue.

Une simple exposition aux mots se révèle nettement insuffisante pour s'approprier un vocabulaire suffisamment riche. L'enrichissement lexical implique un enseignement explicite et dirigé avec des séquences spécifiques, des activités régulières de classification, de mémorisation de mots, de réutilisation de vocabulaire et d'interprétation de termes inconnus à partir de leur contexte ou de leur morphologie.

L'un des défis de l'enseignement du vocabulaire à l'école maternelle se situe dans l'équilibre qu'il faut trouver entre la compréhension des mots en contexte et la réutilisation efficace des mots appris en dehors du contexte d'apprentissage.

Principe 1 : Des situations inductrices, situations de départ des apprentissages

Le contexte scolaire offre naturellement de nombreuses situations de communication qui ont toutes un intérêt pour faire progresser les élèves dans l'acquisition du vocabulaire.

Les situations de communication de départ servent de base à l'apprentissage des mots nouveaux : jeux, conversations, projets de la classe, étude d'un album de littérature, événements festifs, sorties scolaires.

Principe 2 : Un enseignement aux modalités variées

Le professeur privilégie le **grand groupe** pour l'écoute, la compréhension en réception, les échanges conversationnels, la mémorisation et la restitution des connaissances. Il porte une attention particulière aux « petits parleurs », sollicite les plus réservés avec bienveillance. Dans la classe multi-âge, il n'hésite pas à scinder le groupe classe et à organiser des regroupements différents pour chaque section.

Il choisit les **petits groupes** pour la production langagière, les activités de structuration et d'analyse de la langue, l'étayage et la remédiation. Les activités se déroulent dans un contexte sécurisant, en confiance, pour faciliter les échanges.

Il se saisit de toutes les occasions pour engager avec chacun, en **relation duelle**, des échanges langagiers. Il privilégie la conversation spontanée autour d'une activité réalisée conjointement. Chez les plus jeunes élèves, les relations et échanges individuels avec le maître sont **essentiels**.

Principe 3 : Le langage du professeur : une dimension modélisante

L'élève progresse en s'appropriant la langue des adultes référents et en échangeant avec les adultes de la classe.

Le professeur met en œuvre un « parler professionnel » modélisant qui permet la découverte et l'appropriation du vocabulaire et de la syntaxe, avec une parole au débit ralenti, une articulation marquée, des phrases courtes, des modes de questionnement ouverts, des reprises et des reformulations proches du langage de l'élève, pour enrichir, préciser, mettre en relief le vocabulaire ou certaines tournures.

Principe 4 : Une programmation spiralaire

Le professeur a une vision structurée de l'enseignement du vocabulaire qu'il veut concevoir pour la classe et choisit pour chaque séquence un corpus de mots référés à un univers de référence, et appartenant à des catégories grammaticales variées.

L'enseignement n'est pas linéaire et continu, mais il prévoit des retours en arrière réguliers et mesurés, des activités de réemploi pour une remobilisation jusqu'à la stabilisation des connaissances et des capacités lexicales.

Principe 5 : Des découvertes incidentes aux apprentissages structurés

Il ne suffit pas de mettre l'élève en activité pour qu'il s'approprie du vocabulaire. Il est essentiel que des outils mentaux lui soient donnés pour qu'il prenne conscience des connaissances qu'il possède, de la façon dont il les a construites et comment il les utilise (métacognition).

Le professeur apprend à tous les élèves des stratégies pour comprendre des mots qu'ils n'ont jamais entendus (analyser le contexte, repérer des indices, mettre en lien avec des mots connus).

La mémoire retient des ensembles organisés ; elle stocke les mots en réseau. Pour aider au stockage d'un mot nouveau, le professeur l'associe à des mots appartenant à la même catégorie. Il fait construire des réseaux de mots par le biais de tris effectués par les élèves (catégories lexicales, réseaux morphologiques, champs lexicaux et sémantiques).

Principe 6 : Entraînement et mémorisation

Faire mémoriser les mots ne se limite pas à archiver leur trace sur des supports. La mémorisation est facilitée par des moyens mnémotechniques multiples donnés par le professeur pour activer le rappel du mot dans toutes ses dimensions : sa forme sonore, son champ sémantique, ses représentations variées.

La mémorisation est encouragée systématiquement par des activités d'entraînement portant sur les mots nouveaux intégrés à des ensembles organisés. Elle s'exerce très régulièrement, potentiellement à l'aide de rituels de classe, durant la séquence d'apprentissage.

Pour réactiver la mémoire, le professeur emploie et fait employer intentionnellement les mots à l'occasion de la vie de la classe, en rappelant les apprentissages antérieurs, ou en proposant à nouveau les différents supports en accès autonome.

Principe 7 : Garder trace des apprentissages

Les élèves de l'école maternelle ne sont pas encore en mesure de déchiffrer les mots. Le professeur n'encourage pas la reconnaissance globale des mots, ce qui viendrait en contradiction avec les principes pour l'apprentissage de la lecture au cours préparatoire. Il garde trace des apprentissages en ayant recours à la représentation imagée. Il préfère une photographie à une illustration, trop souvent stylisée et loin de la réalité matérielle de l'objet, et surtout il spécifie bien aux élèves que l'objet est représenté.

L'école maternelle, école du langage

note de service n° 2019-084 du 28-5-2019 - BOEN n° 22 du 29 mai 2019

Extraits :

« (...) À **tous les niveaux** de la scolarité obligatoire, l'enseignement de la langue est donc mené systématiquement, et la leçon de grammaire et de vocabulaire (découverte d'une notion grammaticale ou d'un mot, de son sens, de son étymologie comme de son histoire et leur appropriation par l'élève) doit être pratiquée conformément aux programmes (...).

Un enseignement structuré et progressif. Comme tout apprentissage, celui de la grammaire et du vocabulaire nécessite non seulement observation et réflexion, mais aussi régularité et répétition. L'enseignant veille donc à inscrire ces leçons dédiées à la langue dans l'organisation quotidienne de son enseignement et à les annoncer comme telles aux élèves.

La mise en œuvre de séances spécifiques de grammaire et de vocabulaire, sollicitant observation, **manipulation**, réflexion, **mémorisation et automatisation** doit être renforcée (..)

(...) distinguer entre les séances qui ont pour objectif la découverte et la compréhension des textes, les séances destinées à la mise en œuvre des connaissances sur la langue dans la pratique de l'écriture et les séances consacrées plus particulièrement à la structuration des connaissances.

La **répétition** facilite la compréhension, la mémorisation et l'application des procédures. (..) ; **la démarche de la récurrence et de la répétition correspond à une approche ritualisée qui repose sur la mémorisation, la restitution et l'automatisation**. Certaines connaissances ou certains savoir-faire nécessitent une approche brève et récurrente. »

« (...) **il ne peut y avoir d'acquisition sans mémorisation**. La mémoire est à la fois le moteur, le ressort et le produit des apprentissages. Travailler la mémoire lexicale avec l'enfant nécessite que le mot soit bien articulé, répété souvent par l'enseignant et l'enfant, afin d'en favoriser l'appropriation, puis de le **réactiver régulièrement**, dans différentes situations qui permettront son utilisation en contexte. C'est à ce prix que la mémorisation sera profonde, donc durable.

Mettre en relation des mots connus en utilisant différents critères de catégorisation, associer des mots et leurs définitions, trouver « différentes manières de dire » sont des activités privilégiées lors des phases de structuration et de mémorisation du vocabulaire. **Un enseignement structuré revient à ne pas isoler des mots mais à les présenter dans des regroupements sémantiques et logiques qui vont permettre d'en faciliter la représentation** : l'insertion d'un mot dans un champ lexical avec d'autres mots qui relèvent du même thème, permet d'utiliser des synonymes, des antonymes (..). »